

Stratégie d'énergie nucléaire nationale (Référéé au conseil au congrès annuel 2009 - adoptée à la réunion du conseil d'administration en décembre 2009)

L'industrie nucléaire renaît et des milliards de dollars seront investis dans de nouvelles usines à l'échelle mondiale au cours des dix à vingt prochaines années. On estime que 200 réacteurs nucléaires sont rendus à diverses étapes de développement dans le monde et le secteur canadien de la fabrication aimerait avoir sa part. Les nouvelles usines fabriqueront le réacteur évolutif de la prochaine génération.

Pour que le Canada conserve son rôle de meneur au sein de l'industrie nucléaire mondiale, nous devons élaborer une stratégie d'énergie nucléaire nationale de concert avec les intervenants clés du secteur de la fabrication nucléaire et tous les paliers de gouvernement pour instaurer un climat d'investissement plus favorable. L'industrie nucléaire a besoin d'un régime de planification et de réglementation stable et prévisible pour rester viable.

Historiquement, la chaîne d'approvisionnement nucléaire canadienne est restée solide parce qu'il y avait suffisamment de travail pour conserver des travailleurs expérimentés et que, grâce à une collaboration étroite avec EACL (une société d'État), elle a continué de renforcer les droits de propriété intellectuelle (PI). EACL a survécu à une période tranquille dans l'industrie pour devenir membre d'un groupe de fournisseurs du réacteur évolutif de la prochaine génération, le Réacteur CANDU avancé (ACR).

L'industrie nucléaire du Canada a démontré de solides antécédents en matière de sécurité, d'innovation, de gouvernance environnementale et de conception innovatrice et elle a fabriqué des réacteurs nucléaires qui se sont avérés concurrentiels sur les marchés mondiaux. Le gouvernement fédéral a beaucoup à gagner s'il appuie le réacteur de conception canadienne sur le marché intérieur, car le pays profiterait énormément de l'exportation de composantes et des technologies nucléaires qu'une victoire en Ontario entraînerait. La réussite de l'industrie nucléaire dégage de nombreux avantages, notamment :

1. PIB et taxes

- D'importantes recettes fiscales sont générées pour le gouvernement fédéral.
- Le marché mondial potentiel vaut 1 billion de dollars, ce qui pourrait éventuellement ajouter 80 milliards de dollars au PIB du Canada et créer 500 000 années-personnes d'emploi.
- La valeur des débouchés manufacturiers s'élève à quelques centaines de millions de dollars et est axée sur la fabrication de générateurs de vapeur, d'appareils de chargement du combustible et de tubes de force.

2. Création d'emplois dans le secteur manufacturier à l'appui du marché d'exportation

- Un nombre important d'emplois exigeant un vaste éventail de compétences peuvent être créés et maintenus. Plus de 150 sociétés canadiennes emploient actuellement plus de 12 000 travailleurs de haute technologie dans le secteur de l'énergie nucléaire. Les sociétés canadiennes pourraient devenir

d'importants fournisseurs grâce à la « renaissance nucléaire », créant des dizaines de milliers d'emplois et ajoutant des milliards de dollars au PIB.

- Chaque vente de réacteur à l'étranger apporte des milliards de dollars au Canada et crée des milliers d'emplois.
- Les réacteurs CANDU sont alimentés pour 60 ans à l'aide du combustible produit dans les usines de Peterborough et de Port Hope.

3. Importation de spécialistes

- L'industrie nucléaire permet de retenir les scientifiques et ingénieurs canadiens et d'attirer éventuellement des centaines de scientifiques internationaux très compétents.
- Le Canada deviendrait un centre d'excellence mondial pour la mise au point de technologies nucléaires.
- Le Canada renforcerait son profil de meneur en R.-D.
- Des industries connexes seraient attirées et la propriété intellectuelle renforcée.
- La seule université canadienne qui offre un diplôme de premier cycle en génie nucléaire, l'UOIT, est au cœur du secteur de l'énergie nucléaire. Les quelque 50 diplômés en génie nucléaire des deux dernières années ont rapidement accédé à l'industrie et de nombreux diplômés de cette année ont déjà obtenu du travail. L'UOIT, en association avec les sociétés énergétiques de la région de Durham, se prépare à plus que doubler le nombre de diplômés en génie nucléaire au cours des prochaines années afin de préparer les ressources humaines expertes dont l'énergie nucléaire du Canada aura besoin.

Lorsqu'on l'a interrogé sur les grappes d'énergie nucléaire en novembre 2008, Perrin Beatty, président de la Chambre de commerce du Canada, a déclaré à la conférence sur la prospérité économique de Durham : « L'énergie nucléaire doit être un important volet de la solution au changement climatique. » Il a précisé : « Le Canada a des technologies indigènes qui peuvent être très positives pour nous. » À la même conférence, Richard Marceau, Ph.D., doyen de l'UOIT a affirmé : « Notre secteur manufacturier ne doit pas être cédé. Nous devons nous dire que nous voulons le conserver et nous devons le conserver. L'économie du savoir a ses limites. Voulons-nous que tout ce que nous consommons soit fabriqué à l'étranger? » Il a ajouté : « Nous fabriquons des produits au Canada et nous serons concurrentiels. Nous devrions pouvoir créer des richesses en exportant des produits. »

La Chambre de commerce du Canada reconnaît l'importance de veiller à ce que les Canadiens et les entreprises ne soient pas désavantagés sur les marchés étrangers. Le Canada subit actuellement d'importantes pertes d'emplois dans le secteur manufacturier et peu d'industries sont aussi prometteuses sur le plan de la création d'emplois et de richesses à long terme que le secteur nucléaire. Il y a de nombreux débouchés à travers le monde pour les ventes de nouveaux réacteurs nucléaires :

- En 2006, les États-Unis ont adopté l'Energy Policy Act qui encourage la construction de nouvelles usines nucléaires dans le cadre d'un portefeuille de production énergétique diversifié.
- En 2007, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il avait accepté une proposition de l'équipe CANDU pour la préparation d'une étude de faisabilité sur la construction d'un réacteur CANDU avancé de la Génération III. Le ministre de l'énergie de la province, Jack Keir, a déclaré : « Le secteur de l'énergie pourrait transformer notre province; en voici une autre preuve. »
- Également en 2007, Energy Alberta a conclu une association avec Énergie atomique du Canada limitée pour importer la technologie nucléaire éprouvée CANDU en Alberta. Bruce Power, importante société privée électronucléaire ontarienne, a acheté Energy Alberta et étudie actuellement un emplacement situé à proximité de la rivière de la Paix pour la première usine nucléaire de la province.
- En 2008, le gouvernement de l'Ontario a choisi Darlington comme emplacement pour sa nouvelle usine nucléaire. L'Ontario construira seulement de deux à quatre nouveaux réacteurs dans un avenir rapproché et le nombre d'emplois créés ne sera lié au type de réacteur. Les trois sociétés qui soumissionnent sur le projet sont Énergie atomique du Canada limitée (EACL), siège social au Canada, Toshiba/Westinghouse (société établie aux États-Unis dont le propriétaire principal est Toshiba au Japon) et AREVA (propriété du gouvernement de la France). Le processus de soumission a été interrompu au milieu de 2009, en partie à cause d'une baisse de la demande d'électricité en Ontario et du manque de consensus des parties sur le partage des risques.
- En 2009, le gouvernement de la Saskatchewan a publié un rapport de l'Uranium Development Partnership Panel composé de 12 membres recommandant que la Saskatchewan inclue l'énergie nucléaire dans l'ensemble de sources d'énergie à long terme de la province, étant donné sa rentabilité comme source d'énergie de base et la valeur économique qu'elle générerait dans la province.

Tous les réacteurs faisant l'objet de soumissions sont les premiers du genre ou les réacteurs d'une première série. Le vendeur investit généralement dans ces premiers projets pour profiter des ventes de séries ultérieures. AREVA et Toshiba/Westinghouse ont fait des investissements de ce genre dans la soumission ontarienne. Leurs propriétaires appuient leurs investissements. Il est tout à fait approprié d'effectuer un investissement semblable dans la technologie canadienne (ACR); il sera d'ailleurs nécessaire de le faire pour pouvoir concurrencer des réacteurs qui sont appuyés par de tels investissements. Or, EACL a en cours d'importants investissements, des partenariats stratégiques et des alliances avec des sociétés canadiennes et est prête à mettre en œuvre et à attester un investissement continu pour fournir des emplois durables pour le nouveau projet de construction à Darlington et le marché mondial.

AREVA a promis une dimension locale en autorisant les fabricants canadiens à fabriquer des composantes pour le projet de Darlington. La société Toshiba/Washington n'a pas fait un tel engagement. La dimension locale peut poser des problèmes, car des entreprises n'ayant pas les compétences requises participent au projet et le réacteur prend du retard. Ainsi, le projet de la Finlande a été retardé de deux ans par les problèmes associés à la chaîne d'approvisionnement locale et les deux gouvernements menacent de se poursuivre mutuellement.

Dans le cas de l'Ontario, le gouvernement fédéral est propriétaire d'EACL et tout investissement profite principalement à l'industrie canadienne. La Chambre de commerce du Canada est d'avis que le Canada (et Darlington, Ontario) doit faire une partie de cet investissement qui lui donne une excellente occasion de créer une plateforme de création d'emplois dans son secteur manufacturier pour plusieurs décennies.

Le secteur de la fabrication nucléaire est à un tournant critique. Le choix de réacteur a d'importantes retombées pour les emplois canadiens et les débouchés à l'exportation du pays. Les pays dans lesquels EACL commercialise la technologie canadienne ont hâte de savoir si l'Ontario va acheter le réacteur canadien. Le secteur de l'énergie nucléaire du Canada sollicite des investissements pour avoir accès à ce débouché. L'industrie n'est pas à la recherche d'une protection, mais plutôt d'investissements et débouchés. Si l'Ontario décide d'investir les sommes nécessaires pour assurer la réussite de l'ACR, il aura fait le meilleur choix pour le Canada. Si l'ACR est choisi, le secteur de l'énergie nucléaire pourra commencer à le commercialiser à l'étranger! Si le réacteur canadien ACR n'est pas choisi, les futurs débouchés à l'exportation disparaîtront.

Le gouvernement du Canada doit expliquer :

- comment il travaille pour solidifier la capacité de vente au pays et à l'exportation du secteur de la fabrication nucléaire;
- comment la propriété intellectuelle et les possibilités qu'elle crée seraient affectées si le gouvernement de l'Ontario décidait d'acheter un réacteur étranger;
- quelles retombées une telle décision aurait pour l'économie canadienne et la compétitivité internationale du Canada;
- si des emplois sont menacés si le gouvernement choisit un réacteur étranger plutôt qu'un réacteur canadien.

Il faut saisir les opportunités mondiales. Des milliers d'emplois à long terme spécialisés et bien rémunérés sont en jeu. La conjoncture économique nous oblige à trouver de nouveaux débouchés pour la main-d'œuvre canadienne. Il faut investir, car il s'agit d'un excellent investissement dans un secteur très dynamique où le Canada pourra être un chef de file mondial et un concurrent efficace dès que la technologie aura fait ses preuves. Il incombe au gouvernement canadien de saisir l'importance économique du secteur nucléaire pour le secteur des affaires canadien dont la survie dépend directement ou indirectement de lui. Le gouvernement doit également comprendre et traiter les retombées de tout changement pour la fabrication, la création d'emplois et les secteurs de la construction, de l'expédition, du transport et du tourisme.

Recommandation

Que le gouvernement fédéral :

1. Travaille avec les provinces et territoires et avec tous les intervenants (entreprises, secteur de l'enseignement et main-d'œuvre) pour élaborer une stratégie d'énergie nucléaire qui continuera de générer des emplois, des investissements et un essor économique pendant les prochaines décennies.
2. Voie à ce que le cadre stratégique ait une portée nationale et englobe, mais de façon non limitative :
 - Recherche-développement et commercialisation de la technologie
 - Politique budgétaire
 - Politique sur les compétences visant la formation de la main-d'œuvre canadienne
 - Droits de propriété intellectuelle
 - Politique d'innovation
 - Questions de commerce et d'infrastructure